



Fondé en 1896



DE ROUBAIX TOURCOING



Fondé en 1896

A Lille, N. 1.03 N. 22.92  
A Roubaix, N. 3.26  
A Lens, N. 0.52

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an  
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.  
Autres départements... 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

NUMERO 5

PUBLICITE

Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Mercredi 1er Mars 1914

# LA DÉMISSION DE M. JONNART. - M. FALLIÈRES FAIT APPEL A M. MONIS

## LE Problème des Mines EN BELGIQUE

La refonte de notre législation minière sera très certainement inscrite à l'ordre du jour des travaux de la Chambre dès que le budget aura été voté : on peut prévoir que les débats seront longs et passionnés.

La Belgique, née comme nous par la loi du 21 avril 1810 sur les charbonnages, étudie elle aussi, à l'occasion de la découverte du bassin de la Campine et de l'octroi de concessions nouvelles, les modifications qu'il convient d'introduire dans sa législation minière. L'ordonnement des textes, réservant à l'Etat une notable partie des richesses du sous-sol du Nord du pays, lui assurent le droit de rachat, réglant plus équitablement le régime des redevances, prévoyant le contrôle des pouvoirs publics sur les conditions du travail souterrain et de l'hygiène des ouvriers.

Soumis au Sénat, le projet de loi venant à la Chambre la semaine dernière, modifié et déformé, vivement critiqué par le grand public, a subi de la part de M. Hector Denis une série de modifications dans sa rédaction, la majorité n'écouant que ses intérêts et avec une impudence des ministres à dépeindre l'Etat de ses prérogatives les plus essentielles.

Le Sénat en refusant de reconnaître le principe des réserves a fait passer la collectivité minière à la Chambre. Il est évident que l'ancien régime, sous le régime de l'Etat, de la concession publique, Hector Denis propose des concessions déjà faites en Belgique par le Gouvernement avant le vote de la loi, les plaçant ainsi par avance à l'abri de toutes modifications voulues par le législateur. Il insiste pour qu'un texte défende toute concession nouvelle. Il ne voit pas seulement dans cette mesure une sauvegarde sociale pour l'avenir, mais aussi un intérêt général immédiat. S'appuyant sur l'opinion de Hazet pour démontrer que la marche progressive de l'exploitation est suffisante pour avoir droit à l'entretien de la réserve, il réduit au rôle de l'Etat le rôle de l'Etat, et se fait l'interprète de la Chambre, qui ne serait pas plus que lui, et il conclut au fait de la concession publique.

La Prusse, dans l'article de la loi relative à la loi de l'Etat, le Gouvernement prussien a réservé un domaine de 21.000 hectares des réserves les plus riches.

L'erreur commise (avec devant la Chambre) lors des travaux de révision du régime minier de 1810 qui consistait à lui retirer le droit de rachat.

Hector Denis, en effet, demandait par un second amendement que la clause de rachat fût inscrite dans la loi, pour justifier, à l'exemple de l'Allemagne, les droits supérieurs de l'Etat. Et ce ne fut pas seulement l'Assemblée de l'Etat, mais aussi celle du consommateur, mais le fait d'avoir des réserves de mines, les charbonnages par de véritables fautes.

Ces propositions ont été rejetées par la majorité. M. Worez, d'une voix personnelle, a critiqué le ministre de l'Industrie, qui n'avait pu répondre à une question de M. Worez sur le fait de la concession publique.

Ces propositions ont été rejetées par la majorité. M. Worez, d'une voix personnelle, a critiqué le ministre de l'Industrie, qui n'avait pu répondre à une question de M. Worez sur le fait de la concession publique.

## CHRONIQUE LE CRI

Vêtu de bure, tête nue, pieds nus, l'écume aux lèvres, le sang aux yeux, il fuyait. Il courait droit devant lui, éperdu, sautant les haies, les clôtures, coupant au travers des labours, galopant par les chaumes, évitant les éperons des maisons, les routes, les hommes. Il se tuait, le front bas, poings et dents serrés, et ceux qui le croisaient se garaient de lui. Il poursuivait sa course sur le chemin, sa course folle à cette ligne sombre qui reculait, décevante, à mesure qu'il avançait. Et au-dessus des maisons blanches, on apercevait son crâne nu qui montait et descendait. Il avait perdu son chapeau et son gilet, et sa chemise était souillée de sang. Il avait un bras en sautoir, et il se traînait sur le sol, le sang coulant de ses blessures.

Le cri de douleur, le cri de rage, le cri de désespoir, le cri de révolte, le cri de haine, le cri de mort. C'était un cri qui venait de la terre, qui venait de la mer, qui venait de l'enfer. C'était un cri qui avait traversé les siècles, qui avait traversé les continents, qui avait traversé les océans. C'était un cri qui avait traversé le ciel, qui avait traversé les étoiles, qui avait traversé les galaxies.

Le cri de douleur, le cri de rage, le cri de désespoir, le cri de révolte, le cri de haine, le cri de mort. C'était un cri qui venait de la terre, qui venait de la mer, qui venait de l'enfer. C'était un cri qui avait traversé les siècles, qui avait traversé les continents, qui avait traversé les océans.

## CHOSSES ET AUTRES Comparez et Jugez

C'est un cri qui est sorti du cœur de la France. C'est un cri qui est sorti du cœur de la République. C'est un cri qui est sorti du cœur de la démocratie. C'est un cri qui est sorti du cœur de la justice. C'est un cri qui est sorti du cœur de la vérité. C'est un cri qui est sorti du cœur de la liberté.

C'est un cri qui est sorti du cœur de la France. C'est un cri qui est sorti du cœur de la République. C'est un cri qui est sorti du cœur de la démocratie. C'est un cri qui est sorti du cœur de la justice. C'est un cri qui est sorti du cœur de la vérité. C'est un cri qui est sorti du cœur de la liberté.

C'est un cri qui est sorti du cœur de la France. C'est un cri qui est sorti du cœur de la République. C'est un cri qui est sorti du cœur de la démocratie. C'est un cri qui est sorti du cœur de la justice. C'est un cri qui est sorti du cœur de la vérité. C'est un cri qui est sorti du cœur de la liberté.

## CHRONIQUE LE CRI

Puis un appel déchirant monta qui le secoua jusqu'aux moelles :  
« A moi, à moi ! Au secours ! je me noie !... »  
Alors,  
« Le vagabond s'arrêta. Cette fois, il était sauvé. »  
— Crève donc, charogne, ça t'apprendra ! grondait-il.

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

## CHRONIQUE LE CRI

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

Puis un appel déchirant monta qui le secoua jusqu'aux moelles :  
« A moi, à moi ! Au secours ! je me noie !... »  
Alors,  
« Le vagabond s'arrêta. Cette fois, il était sauvé. »  
— Crève donc, charogne, ça t'apprendra ! grondait-il.

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

## CHRONIQUE LE CRI

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

« Ça t'apprendra ! »  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !  
— Ça t'apprendra !

## LA CRISE MINISTERIELLE

### Une manifestation intempesive. - M. Jonnart, gouverneur de l'Algérie démissionne bruyamment.

### M. Monis est appelé à constituer le nouveau ministère. - Les combinaisons prévues.

### Le faussaire Jonnart

On lira plus loin les informations concernant la démission de M. Jonnart comme gouverneur de l'Algérie.

Le parfait réactionnaire, qui a tenu le milieu de ne pas remplir, pendant dix années, son mandat de député du Pas-de-Calais pour toucher cent mille francs par an à la caisse du budget algérien, se donne des airs de sage ministre et s'en va en claquant la porte sans prétexte aucun pour... (lire plus loin)

Il faut aussi que la France marche comme l'entend M. Jonnart ; et sa lettre de démission est un monument de vanité qui donne bien la mesure des prétentions du personnage.

Il ne semble-t-il pas en la lisant que c'est du palais de Mustapha qui parlent les fils de la diplomatie internationale, et que la face du monde va se trouver bouleversée parce que M. Jonnart se refuse à rester le fonctionnaire d'un gouvernement qui sera peut-être radical ?

La démission de M. Jonnart n'aura qu'une conséquence, c'est de grossir d'une unité le groupe des faux républicains de la Chambre ou le député du Pas-de-Calais s'est sur-tout signalé par des citations mensongères — durement relevées par Millaud — qui lui valent le qualificatif par lequel il est connu dans notre région : le faussaire Jonnart.

Le Senat, partisan de M. Monis, est victorieux sur la Chambre des députés. Cette combinaison de sénateur de la Grande et assez bien accueillie dans les milieux républicains, de ceux qui ont convenu d'appeler « combinés ». Les pourparlers qui vont commencer ce soir seront-ils de nature à consolider cette faiblesse ?

Désormais c'est le sort commun à celui qui est désigné — ou lui prépare les chausse-trappes. Les politiques subtils n'agissent pas par eux-mêmes. Ils font donner les jeunes recrues.

Paris, 28 février. — M. Monis est arrivé à l'Élysée à 4 heures et demie.

Paris, 28 février. — M. Briand a reçu ce matin MM. l'ambassadeur de Lapeyre, Guist'hau, Dujardin-Beaumetz, Puch, Jean Morel, F. Rabier, Chaumont et Jean Dupuy. Il a reçu, d'autre part, l'ambassadeur des États-Unis.

Paris, 28 février. — M. Briand a reçu ce matin MM. l'ambassadeur de Lapeyre, Guist'hau, Dujardin-Beaumetz, Puch, Jean Morel, F. Rabier, Chaumont et Jean Dupuy. Il a reçu, d'autre part, l'ambassadeur des États-Unis.

Paris, 28 février. — M. Briand a reçu ce matin MM. l'ambassadeur de Lapeyre, Guist'hau, Dujardin-Beaumetz, Puch, Jean Morel, F. Rabier, Chaumont et Jean Dupuy. Il a reçu, d'autre part, l'ambassadeur des États-Unis.

Paris, 28 février. — M. Briand a reçu ce matin MM. l'ambassadeur de Lapeyre, Guist'hau, Dujardin-Beaumetz, Puch, Jean Morel, F. Rabier, Chaumont et Jean Dupuy. Il a reçu, d'autre part, l'ambassadeur des États-Unis.